



Règlement du défi « Familles à énergie positive » : Édition 2012-2013

- **conditions de participation**

Le défi « Familles À Énergie Positive » est ouvert à tous les particuliers de l'Essonne résidant dans une collectivité participante au projet. Pour l'édition 2012 – 2013 les collectivités participantes sont les communautés d'agglomérations des Lacs de l'Essonne, d'Europ'Essonne, du Plateau de Saclay et du Val d'Orge. Tous les habitants résidant dans une commune de ces agglomérations sont invités à participer à quelques conditions :

- être résidant dans son logement depuis au moins une année. Effectivement si vous avez déménagé dans ce logement au cours de la dernière année, il ne sera pas possible de comparer les consommations étant donné quelles ne seront pas les vôtres.
- Que personne n'ait quitté ou rejoint le foyer au cours de la dernière année, ceci entraînerait soit une sur-consommation, soit une sous-consommation qui fausserait les résultats.
- Faire l'inventaire des importants travaux d'économie d'énergie (changement de chaudière, isolation...) qui ont été réalisés chez vous lors de la dernière année ou des achats importants qui aurait pu générer de grosses variations de consommations (changement d'électroménager, ou passage aux énergies renouvelables...)

Dans tous ces cas, la participation au jeu défi est possible, mais précisez votre situation lors de l'inscription afin qu'elle soit prise en compte. Les situations seront envisagées au cas par cas.

- **Inscription :**

Pour s'inscrire, les participants doivent contacter leur collectivité pour savoir si elle est inscrite dans le défi. Ensuite, l'inscription se fait directement sur www.familles-a-energie-positive.fr.

- **Calendrier :**

Le défi se déroule sur une période allant du 1 novembre 2012 au 30 avril 2013. Au cours du défi des événements festifs auront lieu afin de regrouper les participants tout au long du défi. L'événement de lancement aura lieu le 19 octobre 2012 durant la fête de l'énergie. Deux autres événements sont prévus un à mi-parcours en janvier et un autre en mai juste après la fin officielle du défi.

- **Sources d'énergie**

Toutes les sources d'énergie peuvent potentiellement être prises en compte pour le défi : électricité, gaz de ville, gaz en cuve, gaz en bouteilles, fuel, bois bûche, bois granulé, bois déchiqueté...Cependant, le système doit permettre une comptabilisation précise des consommations. Dans le cas contraire, le participant concerné, pourra concourir uniquement avec ses consommations d'électricité ou sur certains postes uniquement (le logiciel permet en effet de concourir seulement sur certains postes de consommation : cuisson, eau chaude, chauffage...).

- **Relevé de consommations**

Les économies d'énergie réalisées par les équipes participantes sont calculées grâce à un logiciel comparant les consommations de l'année passée avec celle de l'année en cours. Ces consommations sont corrigées grâce à des indicateurs climatiques (les Degrés Jours Unifiés) car si une des deux années est plus froide, les consommations seront de fait plus importantes, donc on corrige les valeurs pour plus de justesse. Chaque foyer pourra suivre ces relevés de consommations tout au long du défi.

Pour faciliter les relevés de consommations, chaque famille devra mettre à disposition ses factures EDF de l'année précédente et relever ses consommations le plus régulièrement possible. Les relevés de consommations resteront confidentiels entre le CIE et la famille. Le premier relevé du défi aura lieu le 1er novembre 2012 et le dernier aura lieu le 30 avril 2013. Afin de faciliter la collecte des données, chaque participant s'engage à collaborer le plus facilement possible avec son capitaine d'équipe.

Les résultats de chaque participant seront visibles tout au long du défi, cependant seul les résultats par équipe comptent, ils ne seront dévoilés qu'à l'événement intermédiaire (pour faire un premier bilan) et à l'événement de clôture. N'oubliez pas que FAEP est un jeu dont le but est d'économiser en conservant du plaisir (donc inutile de lire à la bougie...)

- **Gratuité du défi**

La participation au défi est totalement gratuite pour tous les participants (y compris les capitaines)

SoliCités – Espace Info → Énergie 13, rue Nungesser et Coli 91170 Viry-Chatillon Contact : Alexis ROMAN alexisroman@solicites.org 01-69-56-50-33
--